

## Conseil d'école du 15 mars 2022

### Présents :

Parents : Mme Amal, Mme Ducasse Morel et Mme Le Baron.

Représentants de la mairie : M. Jouanny Ramey (Adjoint)

Enseignants : M. Debroise, Mme Darras, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Rusquet, Mme Haslé, Mme Lelong et Mme Liègre

### Excusés :

Mme Louvel (IEN), Mme Préis (Mairie), Mme Malville (Enseignante), Mme Ferré (Enseignante), Mme Jacquemin (Parent), Mme Nobé (Parent), Mme Ait Ali Mouha (Parent), Mme Gérard (Parent), M. Tanguy (Parent), Mme Servasier (Parent) et M. Camara (Parent)

**1 - Choix d'un secrétaire : Mme AMAL Ludivine (RPE)**

**2 - lecture de l'ordre du jour :**

Bilan des actions pédagogiques et du fonctionnement de l'école

- Présentation des actions à venir
- Bilan autour de la mise en place de l'étude dirigée
- Questions diverses des représentants

### **3- Bilan des actions pédagogiques et du fonctionnement de l'école**

*COVID :*

Depuis le précédent conseil d'école et surtout durant la période entre les vacances de Noël et de février, il y a eu beaucoup de cas covid (environ 90 cas sur l'école) ce qui a entraîné des fermetures de classe, de nombreux tests à faire pour les familles, à contrôler pour l'école, assurer la continuité pédagogique pour ceux étant à la maison... → Période très compliquée car beaucoup de contrôle pour les enseignantes, fatigante qui a mis au ralenti le rythme des apprentissages. Merci aux familles qui ont respecté les règles.

Pour éviter la fermeture de la cantine, le personnel de la cantine a été remplacé par du personnel de la Mairie pendant cette période.

### Protocole sanitaire :

• Depuis hier (14/03/2022), le protocole sanitaire est passé au niveau 1 / niveau vert pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires du territoire national. Ce passage signifie notamment :

- o La fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;
- o La fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives ;
- o Le maintien des mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces.

o La fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves des écoles élémentaires.

•Le port du masque en intérieur est fortement recommandé, à partir de 6 ans, pour les personnes contacts à risque durant les 7 jours après la survenue du cas confirmé ainsi que pour les cas confirmés durant les 7 jours suivant leur période d'isolement.

•Le port du masque demeure obligatoire dans les transports publics ainsi que dans les transports scolaires pour tous les enfants âgés de plus de 6 ans.

Protocole de gestion des cas COVID-19 en milieu scolaire : Les élèves de la classe et ceux identifiés comme contacts à risque en dehors de la classe pourront poursuivre les apprentissages en présentiel sous réserve de réaliser un test négatif (antigénique ou autotest) deux jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé, sans isolement entre J0 et J2 (sauf pour les élèves ayant contracté la Covid-19 dans les deux mois précédents). Cet autotest sera délivré gratuitement en pharmacie sur présentation du courrier d'information aux responsables légaux.

J'invite les familles à jouer le jeu (bien faire son autotest même si il n'y plus de justificatif à fournir). Un rappel a d'ailleurs été fait dans une classe. Actuellement il y a encore des nouveaux cas à l'école.

Sur le temps du midi, il n'y a eu aucun changement car la Mairie préfère rester prudent. Le retour des ateliers du midi sera possible si la situation reste stable.

*Liaison scolaire/périscolaire/municipalité :*

•Retour sur la demande des deux directrices : Inscription administratives des nouvelles familles faites par la mairie.

La procédure des inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 change, elle se déroule en deux temps.

Il faut contacter le Pôle Enfant-Jeunesse soit par téléphone ou par mail pour la préinscription. Ensuite, la préinscription sera suivie d'un rendez-vous avec la Direction de l'école concernée pour finaliser et valider l'inscription.

•Liaison école/périscolaire :

Les enseignants sont contents des temps de transmissions fait par Jérémy à 13h30.

•Lors du précédent conseil d'école, il avait été constaté que M. Jouanny Ramey avait peu de mots à signer. Qu'en est-il durant cette période ? Nous constatons beaucoup de problèmes sur le temps du midi avec selon les classes des mots pour les familles.

Durant cette période, les enseignants ont constaté une explosion de mots. M. Jouanny Ramey nous informe qu'il a été demandé aux agents du périscolaire de notifier tous les problèmes. Quand cela est nécessaire, M. Jouanny Ramey rencontre les parents. En fonction des situations, des sanctions sont prises.

De plus, il a été constaté un manque de petite sanction sur le temps du midi. La Mairie nous informe que des petites sanctions sont prises pour rappeler à l'ordre les enfants.

### *Actions et sorties pédagogiques en lien avec le projet d'école*

#### Axe 1 : Faire entrer les parents dans l'école :

Ce premier axe comporte les actions suivantes :

- Site de l'école : montrer aux parents ce qui est fait dans l'école pour qu'ils puissent échanger avec leurs enfants. → Des articles sont mis régulièrement sur la site.
- Jeux de société : un premier temps a été mis en place la semaine avant les vacances de la Toussaint avec la ludothèque de Mordelles sur les jeux coopératifs. → une deuxième session a eu lieu avant Noël. Par contre nous avons du annuler celle avant les vacances de février pour cause de Covid. Pour la prochaine période des jeux de motricité fine seront proposés.

1. Remise des livrets qui devait avoir lieu le samedi 29 janvier a été annulée (COVID) → Des RDV par téléphone ou en présentiel (situation exceptionnelle) ont eu lieu. Mme Le Tual a fait le choix de décaler les RDV et d'attendre qu'il soit possible de les faire à l'école (les RDV viennent donc de commencer). L'exposition « Droits des enfants » qui devait être visible le samedi a été installée à la médiathèque plusieurs semaines (Merci à la médiathèque d'avoir accepté) .

#### Axe 2 : concentration, attention et motivation des élèves

- mise en place d'un geste commun pour réclamer l'attention, le silence des élèves pour toute l'école
- Délégués de classe : Le retour au niveau du protocole sanitaire va permettre de réunir à nouveau les délégués vendredi 18 mars avec comme objectif de mettre en place des défis sur le temps de récréation. Suite à la première réunion, les vendredis durant les récréations, chaque classe à tour de rôle a pu choisir des musiques à écouter (après approbation de la directrice).
- Mise en place des médiateurs sur les temps de récréation et du midi : en réflexion car l'équipe enseignante souhaite réfléchir à la gestion plus globale des comportements débordants. En effet, nous constatons que nous passons de plus en plus de temps à éduquer et de moins en moins de temps à enseigner. Lors des échanges pour la rédaction du projet d'école, il avait été envisagé la mise en place de différents outils pour faciliter cette gestion notamment une graduation des sanctions qui seraient communes et un outil de suivi.
- Une réflexion des enseignants est en cours sur la gestion plus globale des comportements pour la rentrée prochaine. Sur la thématique « Vivre Ensemble »

#### Axe 3 : comprendre son environnement (communication/compréhension/syntaxe)

•Projet « Les petits Champions de la lecture » pour les CM : Pour rappel, il s'agit d'un concours national qui promeut la lecture oralisée. Le 31 janvier a eu lieu la première étape du concours : la sélection du représentant de chaque classe. Le jury était constitué de M. Jouanny Ramey, de M. Clozel conseiller pédagogique de la circonscription. Avant la finale départementale, nous avons invité Mme Sam, maman d'élève et écrivaine Hermitageois à venir travailler une après midi avec les trois élèves. Le samedi 12 mars, les trois élèves ont participé à la finale départementale qui avait lieu à Saint Ganton. Ils n'ont pas été sélectionnés pour la suite mais nous les félicitons pour leur participation, nous remercions les parents qui ont pu accompagner leur enfants et nous félicitons tous les autres élèves qui ont encouragé, donné des conseils.

### Projet annuel en lien avec le projet d'école (Axe 1) : l'interculturalité

•Période 2 et 3 : les contes

•Période 4 : l'école

### Parcours culturel :

•*Musique :*

◦Projet 1 : Toute l'école « Les chansons à l'époque de nos parents et de nos grands parents » avec l'école de musique de la Flume se poursuit

◦Projet 2 : Comédie musicale avec la compagnie Art Comédia. Projet sur 3 communes. Actuellement en attente de savoir si la compagnie bénéficie d'heures pour intervenir de nouveau à l'école.

◦Opéra : spectacle le 10 décembre « Le carnaval des Animaux » et visite de l'Opéra le 18 et 23 novembre ; Classes de Mme Guénégo, Darras, Liègre et Mancel

◦Concert avec l'école de musique de La Flume vendredi 18 mars pour 6 classes : M. SIMON (23 CP), Mme GUENEGO (21CP/CE1), Mme FERRE (28CM1/CM2) Mme HASLE(25 CE2), Mme DARRAS (25 cE1) et Mme MANCEL (22 CE1/CE2)

•*Médiathèque municipale :*

◦1 seule séance du fait du COVID

◦les séances sont trop espacées, peu de sens pour les élèves → Réfléchir à une autre organisation pour la rentrée 2022

•*Musée des beaux arts:*

◦La classe de Mme Darras est allée en novembre

◦La classe de Mme Liègre est allée le mars et retournera le 19 mai pour poursuivre le travail commencé autour des œuvres célèbres

◦La classe de Mme Guénégo est allée le 22 février et le 22 mars

•TNB : un spectacle était prévu au TNB mais malheureusement il y a un problème au niveau des réservations, le TNB nous a oublié.

Les déplacements se font en bus de la STAR.

### Parcours Citoyenneté :

•Projet « Les Droits des Enfants » a été renouvelée cette année

•Projet « Ferme » avec l'OCCE : classes de Mme Guénégo, Mme Malville, Mme Rusquet et M. Debroise ;

Pour les classes de CM1 et CM1/CM2, des œufs ont été mis en couveuses et des petits poussins sont nés.

•Projet « Jardinage » avec les services techniques/espaces verts : des bulbes ont été plantés le long du grillage de l'école et une œuvre a été réalisé avec des bulbes sur l'espace vert devant le château d'eau.

•Projet sur le développement durable pour les classes de CE2 et CE1/CE2. L'association « La feuille d'érable » est intervenue le 3 février (travail sur le tri des déchets et fabrication de petites voitures à partir de déchets). La classe de Mme Haslé se rendra à Rennes le 31 mars pour travailler sur l'histoire des déchets à Rennes (matin). L'après midi la classe de Mme Haslé rejoindra la classe de Mme Le Tual pour travailler autour du street art.

La même sortie est prévue pour la classe de Mme Mancel le 29 avril et pour la classe de Mme Liègre.

•Projet « Eau et rivière » (classes de Mme Le Tual et Mmes Ferré / Le Long) : le dossier a été accepté mais l'école est en attente pour les dates d'intervention.

### Sport :

•Golf : La classe de CM2 n'a pas pu bénéficier des séances (période COVID et plus qu'un seul professeur au golf). Nous sommes dans l'attente de savoir si de nouvelles dates seront proposées. Actuellement, le club de golf recherche un professeur pour le mardi. En l'absence de professeur, toutes les séances du mardi sont annulées.

•Tout l'office court : annulé en début d'année (COVID). Il devait avoir lieu le samedi 2 avril mais à nouveau annuler car peu d'école intéressé. → Déception des élèves et des enseignants.

•Basket : Mise en place d'un projet en co-intervention avec le club de basket de l'Hermitage. → Très bon retour

### Autres :

•Les classes de M. Debroise et Mme Lelong sont allés au planétarium le 22 février (en lien avec le programme de sciences)

•Les classes de M. Debroise et Mme Rusquet iront visiter la chevrerie et le manoir de Boberil à L'Hermitage le 29 mars et le 5 avril.

•Parc informatique : la municipalité a investi pour l'école dans l'achat de 2 valises de PC , une valise de tablettes, ordinateur de classe, casques et disque dur changé. Une société informatique TERTRONIC gère la maintenance de l'informatique sur l'école. Ils ont refait le réseau, changé les disques durs de nos PC portables. Une formation est prévue le 5 avril sur l'utilisation du matériel → Merci à la municipalité et à la société qui intervient très rapidement

#### **4. Bilan autour de la mise en place de l'étude dirigée**

•le projet a commencé en janvier 2022. Une préinscription avait été demandée aux familles. Face à la demande très forte, il a fallu faire des choix. Il a été décidé de proposer un soir d'études pour les élèves ayant des difficultés scolaires et/ou ne pouvant pas être aidé à la maison. Seuls les élèves inscrits à l'UPE2A ont eu la possibilité de s'inscrire les deux soirs. Actuellement, 75 élèves sont concernés dont 3 élèves de l'UPE2A soit entre 2 et 4 élèves par classe. Il avait été demandé aux familles d'indiquer sur le document d'inscription où allait leur enfant à 17h30. En fonction des retours, nous fonctionnons comme à 16h30, les élèves qui vont à la garderie rejoignent le personnel municipal et pour les autres les enseignants les accompagnent au portail côté jardin (celui côté parking étant réservé pour la garderie).

•Bilan côté enseignants : positif dans l'ensemble même s'il est difficile pour les enseignants qui encadrent l'étude d'aider tous les élèves car contrairement à ce que nous aurions souhaité nous n'avons pu accueillir que des élèves en difficultés. Il était prévu de mettre en place du tutorat entre élèves. Nous avons gardé les mêmes élèves pour la nouvelle période.

#### **10. Questions des RPE**

•Il semblerait qu'un nouveau policier municipal est arrivé, c'est confirmé ? Qu'en est-il du permis vélo/permis piéton ? → *Le conseiller pédagogique de la circonscription a été sollicité pour travailler autour de la manipulation du vélo et sur se déplacer à l'extérieur en vélo car depuis plusieurs années il n'est plus possible de faire passer le permis vélo.*

Mr Jouanny Ramy va se renseigner pour le policier municipal car il n'a pas encore été présenté à l'équipe municipale. Le policier est sûrement arrivé mais n'a peut-être pas encore pris ses fonctions.

L'école se renseigne pour faire passer le permis piéton et/ou vélo aux élèves.

•On attire l'attention sur le fait qu'un quart des enfants ne vont pas aux toilettes facilement, les raisons qui reviennent le plus souvent sont la propreté des toilettes et la présence d'autres élèves dans les toilettes. → *Durant les récréations, les enseignants vont régulièrement dans les toilettes sortir les élèves qui restent jouer dans les toilettes.*

La question a été prise en compte.

Côté école : Les toilettes sont propres car les enseignants font régulièrement le tour pendant les pauses.

Côté périscolaire : Mr Jouanny Ramey va se renseigner auprès du personnel de l'entretien. Il leur demandera un peu plus de vigilance sur le nettoyage si besoin.

•16,5% des enfants ne boivent pas à leur convenance, certains enfants disent qu'ils n'ont pas le droit de prendre la gourde, d'autres disent qu'ils n'ont pas le droit de boire au lavabo. Est-il possible d'uniformiser les règles entre les enseignants (entre eux) et avec le périscolaire ?

Côté école : Pas d'interdiction de prendre la gourde pour boire sauf que des arrêts s'imposent quand les gourdes n'arrêtent pas de se renverser. Les enfants sont même autorisés à boire quand ils ont besoin mais ils ne boivent pas systématiquement.

Côté périscolaire : Les gourdes sont interdites sur le temps du midi pour éviter les échanges entre eux à cause du Covid.

•Plusieurs familles nous ont fait remonter des erreurs dans la distribution des repas, ce qui est particulièrement dangereux pour les enfants avec des allergies alimentaires. Ils remercient la vigilance de Carlos, qui connaît très bien les enfants mais qui malheureusement ne peut pas être partout. Serait-il possible d'organiser une réunion avec les parents, Carlos et le personnel de cantine ? Est-ce que la cuisine est aux normes et au vue de la croissance de l'école ces dernières années, est-il prévu de faire des changements ?

Concernant les problèmes liés aux allergies, M. Jouanny Ramey va se renseigner auprès l'équipe de la restauration.

Pour les allergies, il y a un affichage dans la cantine des PAI et pour différencier les enfants

En cas de problème ou d'incident au niveau de la cantine (allergies), il est demandé aux parents d'interpeller le responsable ou d'en informer l'enseignant de l'enfant. Surtout, de ne pas attendre la réunion pour en parler.

La Mairie a répondu favorablement à notre demande de rencontrer M. Diaz et le personnel de cantine. M. Jouanny Ramey va prendre contact avec M. Diaz pour avoir ses disponibilités et reviens vers nous pour notre proposer des dates.

D'ici 2 ou 3 ans au mieux, une phase de remise aux normes est prévue.

•3 familles rapportent des problèmes avec les surveillantes du midi. Des élèves rapportent des problèmes avec d'autres enfants, dont certains sont résolus, mais d'autres disent que les adultes ne sont pas toujours accessibles ou vigilants. Est-ce que des temps d'échange sont prévus (ou pourraient l'être) pour identifier des problèmes au sein de l'école ? Est-ce possible de renforcer le message que les adultes sont à l'écoute ? Est-il possible de remettre en place les médiateurs ?

Une transmission est fait à l'enseignant à 13h30 par un responsable du périscolaire. Tous les incidents sont notifiés par écrit. Les élèves posant réellement un problème ou les réactions sont compliqués, M. Jouanny Ramey intervient auprès des parents sur rendez-vous. Pour « les mots d'harcèlement », M. Jouanny Ramey va voir et en parler avec M. Contreras. Suite au covid, les médiateurs n'ont pas été remis en place mais le seront l'année prochaine.

•L'aide au devoir est très appréciée, et presque la moitié de ceux qui l'ont demandé n'ont pas eu de place. Plusieurs familles félicitent les enseignants et la directrice pour la gestion protocole covid et la communication.

L'étude dirigée a lieu 2 soirs par semaine (Lundi & Jeudi). Suite à la forte demande, le choix était de prendre les élèves qui sont en difficulté scolaire et qui n'ont pas aide à la maison 1 soir par semaine. Sauf exception, pour les élèves en UPE2A, ils ont le droit aux 2 soirs.

Pour cette 2<sup>ème</sup> période, ce sont les mêmes élèves qui ont été gardé afin de voir si cette proposition d'étude est bénéfique.

Le prochain conseil d'école est fixé au **Mardi 7 juin 2022 à 18h00.**